

Image not found or type unknown



Délai de prescription pour un trop perçu assedic

Par **line0501**, le **07/08/2009** à **16:00**

Bonjour,rrnrrnJe suis sur le point de me réinscrire aux assedic car je risque d'etre licenciée pour motif économique.rnj'ai malheureusement cumulé à une période les des indemnités chômage ainsi qu'un revenu.rnmA question portait sur le délai de prescription dans un cas de trop perçu.rnrnDois commencer à prendre contact avec eux, pour faire un point sur cette situation ou dois-je attendre de me réinscrire.rnrnmercirnCéline